

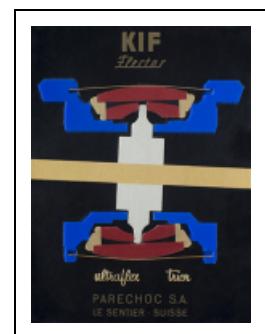
DEUX MAQUETTES D'AMORTISSEURS DE CHOCS POUR MONTRE (INCABLOC ET FLECTOR)

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Charquemont

Situé dans : Café de l'Industrie, immeuble et atelier d'horlogerie Donzé et Brischoux puis Donzé Père et Fils

Dossier IM25005293 réalisé en 2014 revu en 2015

Auteur(s) : Laurent Poupart



Historique

Ces deux maquettes publicitaires, dont les auteurs ne sont pas connus, datent de la deuxième moitié du 20e siècle. Chacune présente un système d'amortisseur de chocs (ou pare-chocs) pour montre, palier élastique associant bloc métallique, ressort et rubis. En effet, une montre mécanique comporte de nombreuses pièces mobiles, parfois relativement coûteuses, dont certaines (celles composant l'échappement par exemple) sont essentielles à son bon fonctionnement. Leurs pivots sont fragiles et doivent être protégés des chocs d'où la création de dispositifs spécifiques, dont le premier serait dû à Abraham-Louis Breguet (1747-1823) qui inventa en 1790 un système de "pare-chute" (ou "parachute"). Par la suite, de nombreux systèmes sont imaginés permettant en cas de choc un déplacement du support, qu'un ressort ramène ensuite en place. Par ailleurs, la précision de la montre dépend en partie de la réduction des frottements entre les pièces et de la limitation de leur usure. En 1700, le Suisse Nicolas Fatio de Duillier (1664-1753) trouve le moyen de percer le rubis (corindon), pierre la plus dure après le diamant et qui, une fois polie, a un coefficient de friction très faible. Il s'associe avec les Français Pierre et Jacques de Beaufré qui sont, en 1704-1705, les premiers à utiliser dans une montre des rubis comme contre-pivots ou coussinets. Ces rubis sont tout d'abord naturels puis artificiels à partir des années 1920 : la fabrication du rubis synthétique est l'œuvre d'Auguste Verneuil (1856-1913), qui l'invente en 1892 et la rend publique en 1902 mais le procédé ne sera industrialisé qu'à partir de la première guerre mondiale.

Pour convaincre leurs futurs clients des avantages de leur propre système d'amortisseur de chocs, les fabricants en compétition distribuent des maquettes didactiques qui en montrent le fonctionnement. La première des deux étudiées présente l'Incabloc, énorme succès commercial international. Intégré au centre d'une raquette (servant à modifier la marche de la montre, en allongeant ou en raccourcissant la longueur active du spiral), celui-ci est immédiatement identifiable par son ressort en forme de lyre. Ce système développé à partir de la fin des années 1920 a été breveté en 1933 par la société Porte-Echappement Universel SA, établie à La Chaux-de-Fond (canton de Neuchâtel, Suisse). Plus connue sous le nom de Portescap SA après 1963, cette dernière a été fondée en 1931 par Georges Braunschweig, propriétaire de la fabrique horlogère Election SA, et Fritz Marti, son directeur technique. Elle comptait 200 employés en 1950, plus de 700 en 1957, 1 200 à 1 300 dans les années 1960. Suite à l'arrivée de l'électronique, Portescap s'est séparée de sa division Incabloc, acquise en 1988 par Eric Zutter qui a créé la société Incabloc SA, encore active de nos jours. L'autre maquette, nommée "Kif explainer" par son commanditaire, était distribuée sur demande dans les années 1960-1970. Elle illustre le système Flector (reconnaissable à son ressort en forme de trèfle à quatre feuilles) de la société Parechoc SA, ou suivant son nom commercial Kif Parechoc SA. Cette société familiale créée en 1944 a été rachetée en 2007 par le groupe Acrotec (1 rue des Romains),

commune de Develier (canton du Jura, Suisse) ; elle est toujours établie au Sentier (19 rue Georges-Henri Piguet), commune du Chenit (canton de Vaud, Suisse). Comptant parmi ses clients des sociétés telles que Rolex, Eterna, Jaeger-LeCoultre, etc., elle a inventé de nombreux amortisseurs de chocs (Flector, Trior, Elastor, Satellor, Ultraflex, Duofix, etc.) et également produit des dispositifs de réglage du balancier-spiral (Spirotor, etc.). C'est encore là son domaine de compétence, organisé en trois branches : antichocs, raquetterie et décolletage.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'œuvre :

Incabloc SA (commanditaire), Kif Parechoc SA (commanditaire)

Description

La maquette de l'Incabloc se compose d'un disque en plastique de 9,1 cm de diamètre sur lequel est fixé le système faisant appel, outre au rubis synthétique, à l'aluminium et à l'acier. L'amortisseur de chocs proprement dit est fixé au centre de la raquette dont la queue (ou flèche) est dirigée vers le bas. La maquette du Flector comporte un socle en plastique noir portant le système (en aluminium ou alliage non ferreux) vu en coupe et protégé par une glace également en plastique. Une barre métallique matérialisant le balancier et dépassant à droite et à gauche permet de simuler un choc en désaxant le pivot et de voir ainsi la réaction des autres pièces.

L'Incabloc et le Flector sont chacun formés de cinq éléments, ainsi détaillés pour le premier : un bloc support dans lequel prend place une pièce nommée chaton (tous deux en laiton traité), recevant le coussinet (pierre à trou) surmonté du contre-pivot (tous deux en rubis synthétique), maintenus en place par le ressort (dans un alliage résistant, le durnico). La conicité partielle de la surface intérieure du bloc support et de celle extérieure du chaton assure un auto-centrage de ce dernier, permettant un retour à la position initiale quelle que soit la direction du choc, dont l'énergie est encaissée par le ressort qui, en se retendant, ramène le coussinet et le contre-pivot au contact du pivot.

Eléments descriptifs

Catégories : horlogerie, mécanique

Matériaux : plastique; aluminium; acier; matériau de synthèse

Dimensions :

Dimensions (en mm) de la maquette d'Incabloc : d = 91, h = 10 (h du support seul = 5). Dimensions de la maquette Kif Flector : L = 105, la 90, h = 30.

Inscriptions :

Mentions gravées sur la maquette d'Incabloc : Incabloc (recto) et swiss made (verso). Inscriptions peintes sur la maquette Kif Flector : Kif / Flector / ultraflex trior / Parechoc S.A. / Le Sentier - Suisse / Pat. pend. Swiss Made.

marque déposée, sur l'œuvre, gravé; inscription concernant le lieu d'exécution, sur l'œuvre, gravé; inscription concernant le fabricant, sur l'œuvre, peint

Sources documentaires

Documents d'archives

• Kif [plaquette publicitaire], décennie 1970.

Kif [plaquette publicitaire]. - Le Sentier (Suisse) : Parechoc SA, , s.d. [décennie 1970]. [24] p. : ill. ; 30 cm.

Lieu de conservation : Collection particulière : Henri Bonnet, Fournet-Luisans

Bibliographie

• Chavigny, Richard ; Perissas, Michel. La mesure du temps à travers les âges, 2009.

Chavigny, Richard ; Perissas, Michel. La mesure du temps à travers les âges. - Toulouse : Ed. de l'Ixcéa, 2009. 306 p. : ill. ; 24 cm.

Témoignages oraux

• Donzé, Jacques (témoignage oral)

Donzé, Jacques. Ancien horloger, historien de Charquemont.

Informations complémentaires

• Kif Parechoc SA : <https://httpwww.kif-parechoc.ch/>

• Groupe Acrotec : <https://httpwww.acrotec.ch/>

• Incabloc SA : <https://httpwww.incabloc.ch/fr/>

- **Wikipédia** : <https://httpfr.wikipedia.org/>

Annexes

Kif. Tabelle d'interchangeabilité, décennie 1970

Kif. Tabelle d'interchangeabilité. Document extrait de : *Kif* [plaquette publicitaire]. - Le Sentier (Suisse) : Parechoc SA, , s.d. [décennie 1970]. [24] p. : ill. ; 30 cm.
(Collection particulière : Henri Bonnet, Fournet-Luisans)

Thématiques : patrimoine industriel du Doubs

Aire d'étude et canton : Pays horloger (le)

Dénomination : maquette

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

KIF						
TABELLE D'INTERCHANGEABILITÉ						
NORMAL	Ø	RESSORT	CONTRE-PIVOT	CHATON	ATTACHEMENT	SETTING CHATON
DU PIEDSSE	DU PIEDSSE	DESSER	DECKSTEIN	DU CHATON	DU CHATON	DU CHATON
ADJUSTEMENT	DU PIEDSSE	DESSER	DU CHATON	DU CHATON	DU CHATON	DU CHATON
DU PIEDSSE	DU PIEDSSE	DESSER	DU CHATON	DU CHATON	DU CHATON	DU CHATON
DU PIEDSSE	DU PIEDSSE	DESSER	DU CHATON	DU CHATON	DU CHATON	DU CHATON
	Ø 65					
	160	1 - 2	515	302 Ø ...		
	190	1 - 3	516	303 Ø ...		
	210	1 - 4	517	304 Ø ...		
	160 BS	1 - 2	508	312 Ø ...		
	160 P	1 - 2	515	302 Ø ...		
	160	2 - 2	515	302 Ø ...		
	190	2 - 3	516	303 Ø ...		
	210	2 - 3	516	303 Ø ...		
	160 BS	2 - 2	508	312 Ø ...		
	190 BS	2 - 3	510	313 Ø ...		
	160	3 - 2	515	302 Ø ...		
	190	3 - 3	516	303 Ø ...		
	210	3 - 3	516	303 Ø ...		
	160 BS	3 - 2	508	312 Ø ...		
	190 BS	3 - 3	510	313 Ø ...		
	160	4 - 2	515	302 Ø ...		
	190	4 - 3	516	303 Ø ...		
	210	4 - 3	516	303 Ø ...		
	160 BS	4 - 2	508	312 Ø ...		
	190 BS	4 - 3	510	313 Ø ...		
	130	6 - 1	515	301 Ø ...		
	160	6 - 2	516	303 Ø ...		
	230	6 - 6	514	307 Ø ...		
	160 BS	6 - 2	510	313 Ø ...		
	160	10 - 2	515			
	190	10 - 3	516			
	210	10 - 3	516			
	220	10 - 5	514			
	160 BS	10 - 2	508			
	190 BS	10 - 3	511			
	130	12-1/507				
	130	13 - 1	526			
	160	13 - 2	522			
	190	13 - 3	524			
	210	13 - 3	524			

Amortisseurs de choc

Chatons combinés

Kif. Tabelle d'interchangeabilité, décennie 1970.

25, Charquemont, 12 Rue Neuve

Source :

Kif [plaquette publicitaire]. - Le Sentier (Suisse) : Parechoc SA, , s.d. [décennie 1970]. [24] p. : ill. ; 30 cm.

Lieu de conservation : Collection particulière : Henri Bonnet, Fournet-Luisans

N° de l'illustration : 20182500354NUC4A

Date : 2018

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Maquette d'amortisseur de chocs Incabloc.

25, Charquemont, 12 Rue Neuve

N° de l'illustration : 20152500431NUC4A

Date : 2015

Auteur : Sonia Dourlot

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Maquette d'amortisseur de chocs Flector.

25, Charquemont, 12 Rue Neuve

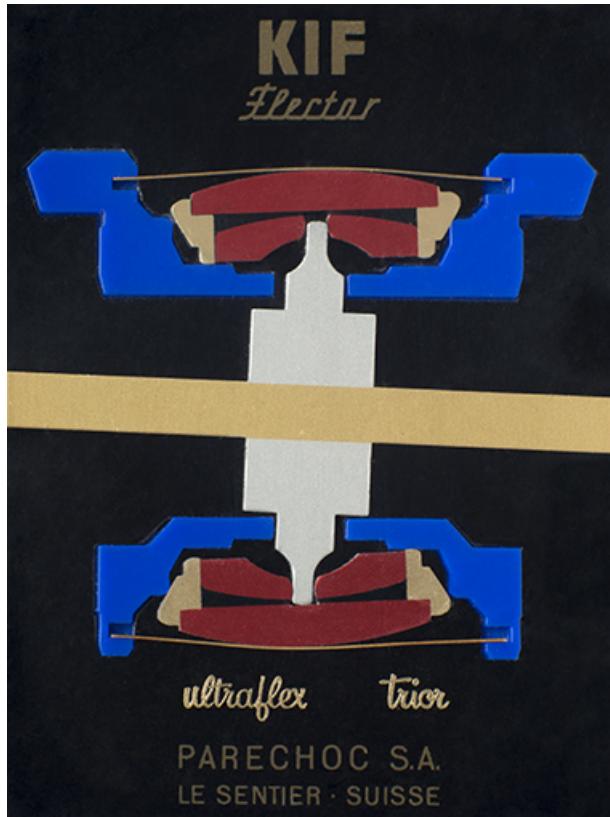
N° de l'illustration : 20152500432NUC4A

Date : 2015

Auteur : Sonia Dourlot

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Maquette d'amortisseur de chocs Flector : déplacement des éléments en cas de choc
25, Charquemont, 12 Rue Neuve

N° de l'illustration : 20152500433NUC4A

Date : 2015

Auteur : Sonia Dourlot

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine